

Journée de droit administratif 2020

La contractualisation en droit public

Mardi 4 février 2020

Université de Lausanne
Bâtiment Internef | auditoire 273

www.unil.ch/droitpublic/jda2020

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit,
des sciences criminelles
et d'administration publique



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Journée de droit administratif 2020

Objectif

L'Université de Lausanne (par son Centre de droit public de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique) a le plaisir d'accueillir à nouveau la Journée de droit administratif.

Cette journée sera consacrée à la contractualisation en droit public. Le contrat prend une place toujours plus importante dans les activités de l'administration, sous des formes diverses: contrat de prestation, concession, délégation, convention-programme, accords de coopération, contrats d'acquisition de biens ou de services, contrats de partenariat. Cette évolution est due pour une part aux nouveaux modèles d'organisation de l'État, qui font de plus en plus appel au régime du contrat, notamment dans le cadre de la fonction publique – pour une plus grande souplesse de gestion –, mais aussi dans le cadre de l'administration déléguée, où cette figure apparaît comme incontournable, tant pour fixer la mission des entités qui se voient confier des tâches étatiques que pour établir les relations avec les administrés.

Bien plus, dans certains domaines de l'activité étatique, où il s'agit de gérer des situations de risques ou de pénurie de ressources, il arrive que la loi se réfère expressément au processus contractuel, qui permet d'individualiser les objectifs: tel est notamment le cas en matière d'aménagement du territoire, où il est désormais admis que peuvent prendre place des contrats de planification, dans certaines limites.

Au-delà du développement du procédé contractuel, c'est la nature du contrat conclu avec l'administration ou ses délégataires qui pose question. Ces contrats sont-ils de droit public ou privé? S'ils sont de droit public, quelles sont leurs particularités? Dans quelle mesure se différencient-ils des échanges de volonté dans un processus unilatéral?

La Journée vise tout d'abord à offrir une présentation générale du régime du contrat de droit public et de son évolution, au gré d'une approche comparatiste, par les droits suisse, belge et allemand.

La seconde partie de la Journée sera consacrée à des illustrations thématiques, avec la présentation du mécanisme de la contractualisation dans la fonction publique, en droit suisse et dans les systèmes européens, suivie d'une approche des conventions de droits à bâtir et d'une analyse du régime du contrat de fourniture d'énergie.

Public

La Journée s'adresse aux juristes, avocats, fonctionnaires, membres d'autorités politiques, acteurs économiques et institutionnels.

Programme

Mardi 4 février 2020

Université de Lausanne | Bâtiment Internef | auditoire 273

8h30	Accueil des participants
8h45	Ouverture du colloque Laurent Moreillon, doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne
8h55	Introduction Anne-Christine Favre, professeure à l'Université de Lausanne
9h05	Au-delà des apparences : le contrat de droit public est-il vraiment bilatéral ? Thierry Tanquerel, professeur honoraire à l'Université de Genève
9h50	<i>Pause</i>
10h20	Le droit belge des contrats administratifs David Renders, professeur à l'Université catholique de Louvain et avocat
11h05	Le droit allemand des contrats administratifs, aspects choisis Ulrich Stelkens, professeur à l'Université allemande des sciences administratives de Speyer
11h50	<i>Déjeuner</i>
14h00	La contractualisation de la fonction publique fédérale en droit suisse : entre droit public et droit privé Jérôme Candrian, juge au Tribunal administratif fédéral et président de chambre, ancien chargé de cours à l'Université de Lausanne
14h35	Les contrats d'emplois des agents du secteur public en Europe Antony Taillefait, agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Université d'Angers
15h10	<i>Pause</i>
15h30	Les conventions de droits à bâtir Benoît Bovay, professeur à l'Université de Lausanne et avocat, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier
16h05	Le contrat de fourniture d'énergie Thierry Largey, professeur à l'Université de Lausanne
16h50	Clôture du colloque

Renseignements pratiques

Inscription avant le 19 janvier 2020

- Inscription**
- En ligne : www.unil.ch/droitpublic/jda2020
 - Au moyen du bulletin annexé, à renvoyer par courrier, fax ou courriel

Tél.: +41 (0)21 692 28 10, Fax: +41 (0)21 692 27 76

Courriel: droitpublic@unil.ch

Organisation Professeur·e·s **Véronique Boillet, Anne-Christine Favre, Thierry Largey** et **Vincent Martenet**, Centre de droit public de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

Finance d'inscription **Tarif normal**
CHF 320.- avec le repas | CHF 280.- sans le repas

Tarif assistant·e universitaire et étudiant·e
CHF 220.- avec le repas | CHF 180.- sans le repas

La finance d'inscription comprend également l'ouvrage réunissant les actes du colloque.

Lieu **Université de Lausanne**
Quartier UNIL-Chamberonne
Bâtiment Internef
Auditoire 273

Les visiteurs se rendant à l'UNIL sont encouragés à emprunter les transports publics.

Le stationnement sur le site de l'UNIL est payant (tarif: CHF 1.- la 1^{re} heure, puis CHF 2.-/h).

Accès en transports publics Depuis la gare CFF de Lausanne: métro M2 direction Croisettes, arrêt Lausanne-Flon; puis métro M1, arrêt UNIL-Chamberonne.

Depuis la gare CFF de Renens: métro M1, arrêt UNIL-Chamberonne.

Accès en voiture Depuis Yverdon ou Genève, suivre l'autoroute direction «Lausanne-Sud», puis sortir à «Université-EPFL». Conserver la présélection de droite jusqu'au giratoire, tourner à droite (virage en épingle à cheveux), puis à gauche, environ 150 m plus loin, pour rejoindre le parking visiteurs de l'Internef (zone blanche à horodateurs), au sud du bâtiment, auquel on accède par une barrière.

Site Internet www.unil.ch/droitpublic/jda2020

Journée de droit administratif 2020

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 19 janvier 2020

À remplir en lettres majuscules

À cocher

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Profession/fonction

Institution/entreprise (en toutes lettres)

Adresse de communication

Privée Professionnelle

Rue / n°

NP / ville / pays

Téléphone

Fax

Courriel

Je souhaite participer à la **Journée de droit administratif 2020** et m'engage à verser, au moyen du bulletin qui me sera adressé, la somme de:

Tarif normal

CHF 320.- (avec repas) CHF 280.- (sans repas)

Tarif assistant-e universitaire/étudiant-e

CHF 220.- (avec repas) CHF 180.- (sans repas)

Repas végétarien

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le **27 janvier 2020 au plus tard**, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-

Date

Signature

Affranchir
S.V.P.

Université de Lausanne

Faculté de droit, des sciences criminelles
et d'administration publique

Ecole de droit

Centre de droit public - JDA 2020

Bâtiment Internef

1015 Lausanne